

Comprendre les Bactéries Multi-Résistantes (BMR)

Guide d'information pour les patients porteurs de BMR et leurs proches au CHdN



Qu'est-ce qu'une BMR ?

Nous hébergeons tous naturellement des milliards de bactéries sur notre peau, dans nos muqueuses ou dans notre tube digestif. La plupart d'entre elles sont inoffensives. Une bactérie est dite **Multi-Résistante (BMR)** lorsqu'elle a développé des résistances contre plusieurs familles d'antibiotiques. Ces antibiotiques deviennent alors inefficaces et rendent l'infection plus difficile à traiter.

Être «porteur» ne signifie pas être «malade» : Le plus souvent, il s'agit d'une **colonisation**, la bactérie est présente sur le corps ou en nous sans causer de maladie.

Une infection survient lorsque cette bactérie provoque des symptômes du type : fièvre, douleur, etc. La présence d'une BMR est détectée par un prélèvement (écouvillon dans le nez, sur une plaie, ou en rectal), lors d'un dépistage microbiologique (urine, expectoration ...) ou à l'occasion d'une infection.

Pourquoi des précautions à l'hôpital ?

Si vous êtes porteur d'une BMR, des mesures spécifiques, appelées **«Précautions Additionnelles»**, sont déployées pour vous et dans le but de protéger les autres patients. L'objectif principal n'est pas de vous isoler, mais de protéger l'ensemble des patients afin d'éviter la transmission de BMR d'un patient à un autre. C'est ce qu'on appelle la **prévention de la transmission croisée**.

À l'hôpital, de nombreuses personnes sont fragilisées (après une chirurgie, en raison d'une maladie chronique, etc.) et de ce fait, sont plus vulnérables aux infections. Ces mesures de prévention se déclinent en :

- » **Prévention de la transmission :** Le principal mode de transmission est le contact, notamment par les mains et les surfaces contaminées. L'hygiène des mains est et reste la règle d'or pour casser la chaîne de transmission.
- » **Protection des patients plus fragiles :** Éviter que ces bactéries ne se propagent à des patients pour qui une infection serait grave.
- » **Lutte contre l'antibiorésistance :** Limiter la diffusion de ces bactéries est un enjeu de santé publique majeur. Un antibiotique ne sera prescrit qu'en cas d'infection.

Une affiche de signalement des précautions à prendre sera affichée sur la porte de votre chambre pour informer le personnel hospitalier et les visiteurs sur les mesures à appliquer avant d'entrer dans votre chambre.

Quelles sont les mesures mises en place ?

Ces mesures s'ajoutent aux précautions d'hygiène dites standard appliquées pour tous les patients. Elles concernent tout le monde : vous, les soignants et vos visiteurs.

Pour les professionnels de santé :

- » **Hygiène des mains** : Lavage des mains à l'eau et au savon ou désinfection hygiénique des mains avec une solution hydroalcoolique avant d'entrer et en sortant de votre chambre.
- » **Port d'équipements de protection individuel** : une surblouse et des gants pour les soins directs, et possibilité de port d'un masque en fonction du risque identifié et de sa voie de transmission.

Pour vous, en tant que patient et vos visiteurs:

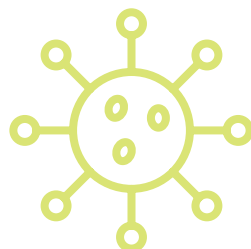
- » **Hygiène des mains** : Lavez-vous les mains régulièrement, notamment après être allé aux toilettes et avant les repas.
- » **Déplacements limités** : Il vous sera demandé de ne pas vous rendre dans les chambres d'autres patients, dans les espaces collectifs de l'hôpital.
- » **Chambre individuelle** : Dans la mesure du possible, vous serez installé en chambre seule avec des sanitaires dédiées.

Conseil pour vos visiteurs

Vos proches peuvent vous rendre visite. Pour la sécurité de tous, il leur est demandé de respecter quelques règles simples :

- » **S'informer auprès des soignants** : Avant la première visite, pour connaître les consignes spécifiques.
- » **Hygiène des mains impérative** : Se désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique disponible en entrant et surtout en sortant de la chambre.
- » **Éviter les contacts à risque** : Ne pas s'asseoir sur le lit et ne pas utiliser les sanitaires de la chambre.
- » **Limiter les visites** : Ne pas rendre visite à d'autres patients dans l'établissement après avoir visité un patient en précautions additionnelles.
- » **Nombre de visiteurs** : Il peut être demandé de limiter le nombre de visiteurs présents en même temps dans la chambre et surtout d'éviter la présence d'enfant et de personnes vulnérables.

En respectant ces gestes, il n'y a **aucun risque de transmission** pour vos proches.



Et après l'hospitalisation ?

Le retour à domicile marque la fin des précautions additionnelles vous concernant. Vous pouvez reprendre une vie sociale et professionnelle. Voici quelques recommandations :

- » **Pas de risque pour l'entourage :** Les gestes d'hygiène de la vie courante (lavage des mains après les toilettes et avant de manger) sont suffisants.
- » **Entretien du domicile :** Le linge et la vaisselle peuvent être lavés normalement avec ceux du reste de la famille. Les BMR sont détruites par la chaleur et les détergents classiques.
- » **Disparition naturelle :** Avec le temps, les bactéries résistantes aux antibiotiques disparaissent de votre microbiote en quelques semaines mais la durée est variable d'une personne à l'autre.

Information importante : Si vous devez être ré-hospitalisé(e) dans les mois qui suivent, si vous vivez dans une structure d'hébergement ou si vous devez avoir des soins à domicile, pensez à signaler au personnel que vous avez été porteur d'une BMR.

Dois-je prendre des antibiotiques ?

Non, sauf si vous avez une infection.

Si une infection se déclare, votre médecin choisira l'antibiotique le plus adapté et encore efficace contre cette bactérie spécifique, après analyse microbiologique.

N'hésitez pas à poser des questions.

L'équipe soignante (médecins, infirmiers) est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.